

**NE LUI LAISSONS AUCUNE CHANCE
NE BAISSONS PAS LA GARDE**



GESTION DE CRISE COVID-19

Lettre d'information du Maire/ édition n°11

Chère Gonfrevillaise, Cher Gonfrevillais,

Depuis le mois de mars, cette lettre d'information hebdomadaire relayée sur les réseaux sociaux et le site Internet municipal, par affichage dans la ville et en version papier auprès des commerces et des cabinets médicaux, nous permet de vous informer, en toute transparence, sur l'évolution de la gestion de la crise sanitaire actuelle, qui rappelons-le, c'est important, n'est pas encore derrière nous.

Les belles couleurs du printemps comme les sensations de liberté peu à peu retrouvée depuis le début du déconfinement progressif, ne doivent pas nous faire oublier comment, en mars et en l'espace de quelques jours seulement, nous en sommes arrivés à subir la situation vécue du 17 mars au 11 mai.

Préparer chaque jour un peu plus le retour à la vie normale dans un contexte qui lui n'est pas encore revenu à la normale, est ce qui nous occupe dans l'organisation des services publics municipaux. La réglementation s'assouplit au fur et à mesure que le virus recule, toutefois des contraintes et l'indispensable nécessité de respecter les consignes sanitaires, et en particulier les mesures barrières demeurent.

Peu à peu, nos services s'organisent pour pouvoir rouvrir en toute sécurité les espaces, bâtiments et équipements municipaux. Mais chaque décision dans ce sens s'accompagne d'une évaluation préalable et de la mise en œuvre de protocoles sanitaires. Cela prend donc nécessairement un peu de temps, d'autant plus que les agents municipaux, à l'image du reste de la population, ne sont pas tous en mesure de reprendre leur poste de travail.

Concernant les écoles, toutes les classes en élémentaire permettent d'accueillir les élèves en petits groupes, ainsi que les Grandes sections de maternelle. Lundi, nous poursuivons avec l'accueil possible des élèves de Moyennes sections. Mais, dans tous les cas, il est important que les parents souhaitant le retour à l'école de leur enfant puissent en informer le directeur ou la directrice de l'établissement concerné.

Cette présente lettre revient également sur les activités enfance/jeunesse de l'été.

Enfin, concernant l'EHPAD, la réglementation s'assouplit également mais nous adaptons les contraintes d'accueil des visiteurs progressivement et avec prudence compte tenu de la vulnérabilité des résidents. Et tout ceci nécessite que les équipes s'organisent.

Quant aux espaces privés, la responsabilité de la décision d'ouverture et de la mise en œuvre des protocoles sanitaires incombent au propriétaire ou au gestionnaire concerné.

La crise n'étant pas terminée, nous continuons ainsi de nous adapter, une adaptation qui est nécessaire dans tous les secteurs d'activités du pays : de l'économie, à l'éducation en passant par tous les services publics et le secteur privé.

Mais signe supplémentaire de la lente sortie de crise permise par les efforts fournis par chacun durant des semaines, cette lettre d'information hebdomadaire de gestion de crise va s'espacer dans le temps pour reprendre son édition aux alentours de la mi-juin.

Respectueusement,

Le Maire,
Alban Bruneau

Nous limitons l'ouverture au public de nos services au strict nécessaire (administration générale, Etat-civil, Centre communal d'action sociale CCAS...). Toutes les démarches sont possibles mais sur rendez-vous (à l'Hôtel de Ville les rendez-vous sont organisés selon des horaires exceptionnels, de 07h30 à 17h30 temps du midi inclus, et dans les mairies annexes aux horaires habituels.

Pour toute question et demande de rendez-vous, un numéro unique est à votre disposition : **02.35.13.18.00** Contactez-le avant d'être convié à vous rendre en mairie.

Concernant votre santé et celle de vos proches, il est important de vous conformer aux directives sanitaires. Pour toute question, **vous pouvez contacter le : 0.800.130.000**

Point de situation au vendredi 5 juin

LES ECOLES

Les élèves des classes de Grandes sections de maternelle et des classes des écoles élémentaires (du CP au CM2), dont les parents souhaitent le retour à l'école, peuvent être accueillis par petits groupes, selon une organisation fixée par les équipes enseignantes répondant au protocole sanitaire édicté par l'Etat.

Lundi 8 juin, les élèves des classes de Moyennes sections de maternelle pourront également faire leur retour dans leur école. Pour ceux des Petites sections en revanche, nous ne pouvons toujours pas permettre leur accueil en raison d'un protocole sanitaire qui n'est pas adapté à cet âge et d'un nombre d'ATSEM en poste encore insuffisant.

Pour tous ces élèves présents dans les écoles, les services de transport scolaire, d'accueil péri-scolaire, de restauration et le centre de loisirs du mercredi (dans chaque école) ont également repris. **Pour tous les autres élèves, le dispositif de suivi scolaire depuis le domicile reste actif.**

Pour que les élèves accueillis dans les écoles le soient en toute sécurité, il est indispensable de veiller à la limitation du nombre d'enfants au regard de la capacité à faire respecter le protocole sanitaire. Les enseignants procèdent au recensement auprès des familles des souhaits d'accueil.

LES ACTIVITES ENFANCE-JEUNESSE DE L'ETE

Il nous faut fixer dès maintenant l'offre de service que notre collectivité est en mesure d'assurer cet été en direction des enfants et des jeunes Gonfrevillais.s, en fonction des consignes sanitaires actuelles et de la réglementation liée à la loi d'urgence en vigueur.

Le centre de loisirs sera organisé à partir du 6 juillet, mais sur plusieurs sites d'accueil (les 3 écoles du plateau et le Centre de loisirs René Cance). Chaque site accueillera une ou des tranches d'âge dédiées (8 tranches d'âges au total : 5 groupes primaires et 3 groupes maternelles). Nous vous informons en revanche que nous ne pourrons pas assurer la souplesse habituelle : un enfant inscrit devra être présent (sauf sur justificatif d'absence motivée), car chacun comprendra que cela est nécessaire pour garantir l'accueil de chaque enfant dans des conditions de sécurité optimales. Les transports habituels seront assurés par la Ville. Pour les fratries, les enfants seront accueillis sur un même lieu et la Ville se chargera de les emmener sur leur site dédié en fonction de leur âge.

Les séjours pré-ados seront organisés par groupe de 16 jeunes avec un encadrement de 4 animateurs. Ils seront accueillis dans le même camping mais sur 2 emplacements.

La colonie de Magland accueillera exceptionnellement cette année **les escapades ados**. Mais toute sortie extérieure devra se faire par groupe de 10 maximum (animateurs compris). Le contexte actuel rend en effet difficile l'organisation habituelle d'un centre de loisirs avec hébergement pour les 7-15 ans pendant plusieurs semaines.

Les séjours d'échanges avec les enfants de Teltow et de J'Réfia ne pourront pas avoir lieu.

Enfin, l'offre « **Tickets vacances** » pour les 12/25 ans (activités ponctuelles) pourra être maintenue tout l'été. Des informations complémentaires quant aux conditions d'inscription vous seront communiquées très prochainement.

EHPAD ET RESIDENCES AUTONOMIE

Tout en maintenant des protocoles très stricts, compte-tenu de la vulnérabilité des résidents, la réglementation qui évolue permet un certain assouplissement dans les visites.

A l'EHPAD, en lieu et place de 2 visiteurs une fois par semaine, c'est désormais 3 visiteurs sur deux temps de 30 minutes par semaine qui peuvent se rendre auprès de leur proche. Un renfort en personnel est prévu en ce sens. Ces dispositions entreront en vigueur dès que l'équipe aura finalisé l'organisation permettant de les rendre possible. De même, les mineurs seront autorisés parmi ces 3 visiteurs simultanés sous réserve qu'ils puissent porter un masque.

Dans les résidences autonomie, les mesures s'allègent considérablement avec le retour possible des familles en visite dans l'établissement (or visites organisées). De même, les repas en salle de restauration et les animations sont à nouveau possibles à plus de 10 personnes en simultanée, dès lors que chacun veillera au respect des distanciations physiques et des mesures barrière.

Pour nos aîné.e.s, le besoin de revoir leurs proches, s'accompagne de la vigilance à préserver leur santé.

LES PANIERS CULTURELS DE LA MEDIATHEQUE

Le dispositif de retrait à la médiathèque des paniers culturels pour les adhérents Gonfrevillais.es se poursuit la semaine prochaine. **C'est très simple, il vous suffit de passer votre commande de livres, jeux, cd, dvd.... via le portail de la médiathèque <https://gonfreville-pom.c3rb.org/> ou tout simplement par téléphone 02.35.13.16.63 ou 02.35.13.16.64.**

Vous pourrez venir la retirer sur rendez vous, selon une procédure qui vous sera communiquée par les agents afin de respecter les gestes barrières et assurer la protection de tous.

LES ESPACES, BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS MUNICIPAUX

En fonction de notre capacité à tenir les protocoles sanitaires, espace par espace, et des effectifs disponibles, un **Plan de reprise d'Activités** a été défini et se réalise au fur et à mesure. Chaque bâtiment, équipement municipal, parcs et jardins, sera progressivement rouvert si et uniquement si, les protocoles sanitaires peuvent être tenus. Les usagers et utilisateurs des équipements et locaux municipaux seront informés régulièrement des perspectives d'ouverture.

Concernant les services administratifs de l'Hôtel de Ville et ceux du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la prise de rendez-vous téléphonique préalable demeure en place.